



SANTÉ

Réunion publique : Mutuelle communale solidaire

Une réunion publique sur la Mutuelle communale solidaire se tiendra jeudi 14 septembre à 18h dans la salle Jean IV de l'Hôtel de Ville.

Publié le 05 septembre 2023

Signée en juin dernier, la convention entre la Mutuelle MCRN et la ville de Guérande doit permettre l'accès à tous les guérandais à une complémentaire santé qualitative et durable, à un prix abordable. Une réunion publique sur le sujet aura lieu jeudi 14 septembre à 18h dans la salle Jean IV de l'Hôtel de Ville.

Ouverture des permanences

Les adhésions débutent ce mois-ci et de nombreuses permanences sont organisées au CCAS afin de vous permettre de souscrire à la Mutuelle communale solidaire. Il est important de prendre rendez-vous auprès de la Mutuelle CRN avant de se rendre à la permanence.

Pour ce faire, vous pouvez appeler au 02 40 89 22 91, ou sur infos@mutuellemcrn.fr

Plus d'informations :

- Mutuelle MCRN : 02 40 89 22 91 - www.mutuellemcrn.fr



Ville de
Guérande

HOTEL DE VILLE

7 place du marché au
Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h